

212C0056
FR0000061475-FS0030

9 janvier 2012

Déclarations de franchissements de seuils et déclaration d'intention
(article L. 233-7 du code de commerce)

MB RETAIL EUROPE

(Euronext Paris)

1. Par courriers reçus le 9 janvier 2012, l'Autorité des marchés financiers a été destinataire des déclarations de franchissements de seuils suivantes :

- la société anonyme Eurasia Groupe¹ (28-34 rue Thomas Edison, 92230 Gennevilliers) a déclaré avoir franchi en hausse, le 6 janvier 2012, les seuils de 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 30%, 1/3, 50%, 2/3, 90% et 95% du capital et des droits de vote de la société MB RETAIL EUROPE et détenir à cette date 66 555 900 actions MB RETAIL EUROPE représentant autant de droits de vote, soit 99,83% du capital et des droits de vote de cette société². Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions MB RETAIL EUROPE hors marché³ ;
- la société Eurasia Groupe SA a déclaré avoir franchi en baisse, le 7 janvier 2012, les seuils de 95% et 90% du capital et des droits de vote de la société MB RETAIL EUROPE et détenir 46 667 144 actions MB RETAIL EUROPE représentant autant de droits de vote, soit 70,00% du capital et des droits de vote de cette société. Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions MB RETAIL EUROPE hors marché au profit de la société Morgan Li Investment³.

2. Par les mêmes courriers la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

« Conformément aux dispositions de l'article L. 233-7 du code de commerce, il est précisé que :

- cette acquisition a été réalisée par recours à des fonds propres de la société Eurasia Groupe SA ;
- Eurasia Groupe SA a agi seule dans le cadre de cette opération ;
- Eurasia Groupe SA entend poursuivre l'acquisition de titres MB RETAIL EUROPE et conformément aux articles 233-1 2° et 234-2 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, elle déposera un projet d'offre publique d'achat simplifiée portant sur la totalité des actions MB RETAIL EUROPE non détenues par elle ;
- depuis le 6 janvier 2012, la société Eurasia Groupe SA contrôle directement MB RETAIL EUROPE ;

¹ Contrôlée par M. Hsueh Sheng Wang.

² Sur la base d'un capital composé de 66 667 348 actions représentant 66 667 441 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

³ Cf. notamment communiqué diffusé le 6 janvier 2012.

- la stratégie envisagée par Eurasia Groupe SA est de développer une activité patrimoniale de foncière par l'apport ou l'acquisition de projets immobiliers au sein de MB RETAIL EUROPE ;
- les opérations mises en œuvre pour développer cette stratégie ne sont pas encore arrêtées :
 - a) à ce stade, [il n'est envisagé aucun] projet de fusion, de réorganisation, de liquidation, ou de transfert d'une partie substantielle des actifs de [MB RETAIL EUROPE] ou de toute personne qu'il contrôle au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce ;
 - b) à ce stade, [il n'est envisagé aucun] projet de modification de l'activité de [MB RETAIL EUROPE] ;
 - c) à ce stade, [il n'est envisagé aucun] projet de modification des statuts de [MB RETAIL EUROPE] ;
 - d) [il n'est envisagé aucun] projet de radiation des négociations d'une catégorie de titres financiers de [MB RETAIL EUROPE] ;
 - e) à ce stade [...] [il n'est envisagé aucun] projet d'émission de titres financiers de [MB RETAIL EUROPE] ;
- [Eurasia Groupe SA n'a conclu] aucun accord de cession temporaire ayant pour objet les actions ou les droits de vote de la société MB RETAIL EUROPE ;
- le conseil d'administration de MB RETAIL EUROPE a été recomposé afin de refléter le changement d'actionnaire majoritaire. »
